Directeur de l'état civil
Québec

Observations à une demande de changement de nom

C FO–12–20
20171120

Important

Toute personne intéressée peut, dans les **20 jours** suivant la fin de la publication de l'avis de demande de changement de nom, notifier ses observations au demandeur et au Directeur de l'état civil.

Vous devez transmettre une copie du présent document au demandeur, à l'enfant de 14 ans et plus, le cas échéant, et au Directeur de l'état civil.

Comment transmettre vos observations au Directeur de l'état civil?

Par la poste : Direction des modifications aux actes et
du registre des célébrants
Directeur de l'état civil
2535, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 5C6

Section 1 : Renseignements sur la personne présentant des observations

1. Nom de famille	2. Prénom usuel	3. Autres prénoms (chacun des prénoms séparé par une virgule)

4. Adresse de domicile (numéro, rue)	Appartement	5. Ville, village ou municipalité

6. Province	7. Pays	8. Code postal

9. Ind. rég. Téléphone (domicile)	10. Ind. rég. Téléphone (cellulaire)	11. Ind. rég. Téléphone (travail) Poste

12. Qualité de la personne présentant des observations

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre. Spécifiez :

Section 2 : Renseignements sur la personne visée par le changement de nom

13. Nom de famille à l'acte de naissance	14. Prénom usuel à l'acte de naissance

15. Nom de famille demandé, s'il y a lieu	16. Prénom usuel demandé, s'il y a lieu	17. Autres prénoms, s'il y a lieu

Section 3 : Observations

18. Inscrivez vos observations

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Directeur de l'état civil
Québec

Observations à une demande de changement de nom (*suite*)

C FO–12–20
20171120

Section 3 : Observations (*suite*)

Utilisez une feuille supplémentaire si vous manquez d'espace.

Section 4 : Signature de la personne présentant ses observations

19. Je déclare solennellement qu'à ma connaissance les renseignements fournis sont exacts et complets.

X _____

Signature (**obligatoire**)

20. Lieu (ville, village ou municipalité, province ou pays)

21. Date

Année				Mois		Jour	

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale